

**CONSEIL MUNICIPAL**

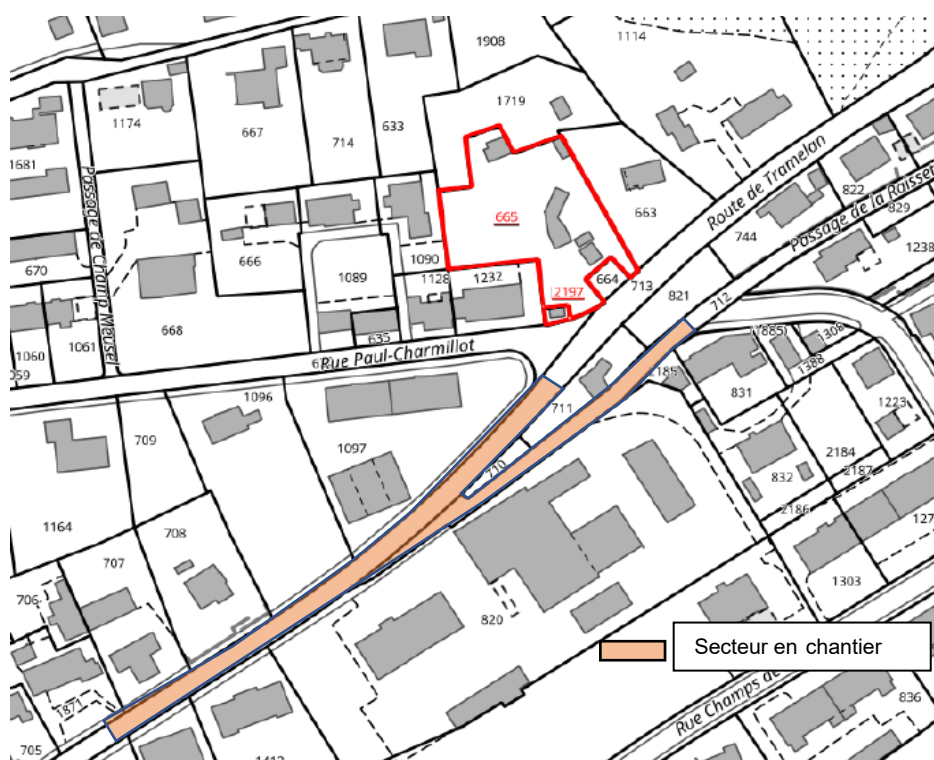
## Rénovation des réseaux souterrains à la Route de Tramelan et dans le carrefour avec le Passage de la Raisetette

Le Service de l'équipement de la commune de Saint-Imier va lancer les travaux de rénovation des réseaux souterrains dans la route cantonale à partir du 23 mars et pour 2 mois environ. Les réseaux électriques, d'eau, de gaz et de télé-réseau seront modernisés. L'Office des ponts et chaussées du canton mettra ensuite en place les murs antibruit prévus dans son projet et procédera à la rénovation de la chaussée et des trottoirs.

L'accès à la Route de Tramelan depuis le Passage de la Raisetette (est-ouest) sera interdit pendant la durée du chantier communal (accès au centre de Saint-Imier par les rues de Champ-Meusel et Champs de la Pelle).

Des feux de signalisation et des panneaux de déviation régleront la circulation et les accès au quartier tout en assurant la sécurité des personnes réalisant les travaux.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu'il est impératif que la signalisation provisoire soit respectée afin d'assurer la sécurité de tous les intervenants. (cm)



## Attractivité du centre-ville et mobilité

### Il reste quelques jours pour participer à nos sondages !

**Le 19 février, la Municipalité de Saint-Imier, en collaboration avec le Parc régional Chasseral, lançait une vaste réflexion visant à renforcer l'attractivité de son centre-ville. Cette démarche se voulant participative, les habitants et commerçants de Saint-Imier étaient invités à participer à un sondage en ligne.**

Deux questionnaires sont en ligne jusqu'au 29 mars 2026 :

- Le premier à l'intention des habitants de la commune de Saint-Imier. A ce jour, quelque 420 questionnaires en ligne ont été complétés.

- Le second à l'intention des commerçants et responsables d'établissement accueillant du public (restaurants, bars, salons de coiffure, banques, etc), dont le commerce est à Saint-Imier. Une trentaine de questionnaires ont été complétés. Le questionnaire est protégé par un mot de passe qui peut, en cas d'oubli, être réinitialisé ou demandé à la chancellerie. A noter qu'un commerçant habitant Saint-Imier peut répondre aux deux questionnaires.

Le Conseil municipal invite l'ensemble des Imériennes et des Imériens et des commerçants à participer aux sondages en ligne. Il réitère son appel afin que plus de voix puissent se faire entendre. Les questionnaires en ligne se trouvent à l'adresse suivante : [www.saint-imier.ch/sondage](http://www.saint-imier.ch/sondage).

Votre avis et votre expérience sont essentiels pour façonner un centre-ville vivant et attractif. Votre participation contribuera directement à orienter les actions futures !

En cas de question, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [info@saint-imier.ch](mailto:info@saint-imier.ch). (cm)



## Déchetterie

# Contrôle des accès

**La police administrative a procédé le samedi 14 mars à des contrôles à la déchetterie de Saint-Imier. Elle a refoulé les personnes qui ne disposaient pas d'un accès autorisé.**

Pour rappel, la déchetterie de Saint-Imier est ouverte à tous les habitants de Saint-Imier, Sonvilier et Villeret qui s'acquittent dûment de leur taxe de base pour les déchets.

Les habitants d'autres communes ou les entreprises, même de Saint-Imier (sauf pour la part assimilée à des déchets produits par les ménages), ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets à la déchetterie.

Les contrôles ont porté leurs fruits puisque plusieurs véhicules ont été refoulés ou ont poursuivi leur route après avoir aperçu les deux agents de la police administrative présents sur site. La campagne de contrôle n'a donné lieu à aucun incident majeur.

Cette opération sera reconduite régulièrement à un rythme et à des horaires variables afin de conserver l'effet de surprise.

Le Conseil municipal remercie les agents de la police administrative de leur engagement ainsi que les habitants concernés de leur compréhension et collaboration. (cm)

## Représentations du Conseil municipal

Le 17 mars, Gérard Dessales a assisté à la présentation du Plan Directeur Régional du Réseau de Voies Cyclables (PDR-RVC), à Sonceboz.

Le 22 mars, Olivier Zimmermann et Samuel da Silva se rendront au 16<sup>ème</sup> Leuenberger Challenge, à la Clientis Arena.

Le 2 mai, Etienne Geiser participera à la cérémonie officielle de la 9<sup>ème</sup> Fête de la Tête de Moine, à Bellelay. (cm)

# Baromètre électoral

A l'approche des élections cantonales du 26 mars 2026, Jb.B relance son « baromètre électoral » en collaboration avec les communes du Jura bernois. Il a pour but d'encourager la participation aux votations.

Accessible en ligne, la plateforme dédiée permet de consulter, sous forme de graphique, les données de l'ensemble des communes de la région : nombre total d'électeurs, objectif de participation et quantité d'enveloppes de vote déjà enregistrées. Le taux de participation de chaque localité peut également être visualisé.

La commune de Saint-Imier s'associe pleinement à cette démarche. Le taux de participation sera affiché au sein de l'administration communale, ainsi que dans la vitrine se situant le long de la Route principale. Ces informations seront mises à jour régulièrement jusqu'au 29 mars prochain. (cha)

[www.barometre-jbb.ch](http://www.barometre-jbb.ch)

Saint-Imier, le 17 mars 2026